

Les comportements qui dérangent

En tant que gardien d'un chat, vous êtes responsable de son bien-être, de sa sécurité, de même que de ses actions. Si vous le laissez aller à l'extérieur, en plus de l'exposer à plusieurs dangers, vous courez de forts risques qu'il adopte des comportements dérangeants.

Des nuisances chez les voisins

L'enterrement d'excréments dans les jardins et carrés de sable, le bris de moustiquaires et les éraflures sur les automobiles sont au nombre des comportements qui dérangent l'entourage. Si le chat n'est pas stérilisé, les batailles bruyantes et le marquage urinaire de son territoire s'ajoutent à cette liste.

La chasse aux oiseaux

Le chat domestique tue chaque année des millions d'oiseaux, ce qui en fait l'un des plus grands prédateurs des oiseaux de mangeoire.

La reproduction incontrôlée

Les chats non stérilisés qui vont à l'extérieur se reproduisent de façon incontrôlée et engendrent des milliers de chats. La plupart meurent prématurément chaque année en raison de la surpopulation.

Les règlements à Sherbrooke

Pour parvenir à une cohabitation réussie entre les gardiens d'animaux, les animaux et la population en général, il importe de respecter les règlements municipaux. Le règlement actuellement en vigueur à la Ville de Sherbrooke définit ainsi les nuisances particulières aux chats. Ce règlement peut différer selon les municipalités.

Constitue une nuisance :

- le fait pour un chat de causer des dommages à la propriété publique ou privée;
- le fait pour le gardien d'omettre de nettoyer sa propriété privée salie par les dépôts de matière fécale ou urinaire laissés par son chat de manière à incommoder un ou des voisins, ou les matières fécales laissées par son chat sur la propriété d'autrui;
- le fait pour un chat de déplacer ou fouiller dans les ordures ménagères;
- le fait pour un chat de nuire au repos et au confort d'une ou de plusieurs personnes du voisinage par une vocalisation excessive répétitive ou par l'imprégnation d'odeurs persistantes et très prononcées.

Selon ce règlement, tout gardien d'un chat qui cause une nuisance est passible d'une amende minimale de 50 \$. Le règlement prévoit également que le gardien d'un chat doit, pour avoir le droit de garder l'animal en question dans les limites de la municipalité, obtenir une licence à cet effet auprès de la SPA de l'Estrie et la lui faire porter.

Vous tentez d'aider un chat errant?

Les chats perdus, abandonnés ou errants qui miaulent à nos portes suscitent bien souvent la pitié et le désir de leur porter secours, notamment en leur donnant de la nourriture. Il faut savoir que ces chats vagabonds causent souvent plusieurs nuisances dans un quartier et, même s'ils sont nourris par des âmes charitables, ont une vie très difficile et se reproduisent de façon incontrôlée. Si vous recevez la visite d'un chat errant, communiquez avec la Société protectrice des animaux. Elle explorera avec vous les meilleures options possibles pour aider cet animal en détresse.

La micropuce : pourquoi s'en priver?

Si vous permettez à votre compagnon félin de se promener librement à l'extérieur, donnez-lui toutes les chances de retrouver le chemin de votre foyer s'il s'égar en lui offrant une micropuce. Implantée sans douleur, invisible et impossible à égarer, elle est le complément parfait du médaillon!

Votre chat est-il un bon voisin?



Tél. : 819 821-4727 • Téléc. : 819 823-1573
1139, boul. Queen Victoria, Sherbrooke (Québec) J1J 4N5



Que puis-je faire si mon chat cause des nuisances?

Si vos voisins se plaignent de nuisances causées par votre chat, il est de votre devoir d'apporter des solutions constructives à la situation problématique. Il est important d'écouter le point de vue de votre interlocuteur avec respect et de vous assurer de bien comprendre les éléments à corriger.

LE PONT, un organisme communautaire sherbrookois qui s'adresse aux personnes touchées par un conflit de voisinage, offre gratuitement un service de médiation de quartier. Si vous souhaitez obtenir de l'aide, n'hésitez pas à le contacter au 819 565-2559.

Voici quelques suggestions pour éviter que votre chat cause des nuisances :

Amenez votre chat à vivre à l'intérieur

Une première option est d'amener votre chat à vivre uniquement à l'intérieur de votre domicile. Même si votre chat est adulte et habitué à prendre l'air, il est possible de changer ce mode de vie. La meilleure approche est de réduire de façon graduelle, et surtout constante, les périodes de sortie jusqu'à leur élimination complète.

Vous pouvez faciliter la transition en utilisant des produits qui diminueront le stress et l'anxiété de votre chat, qu'il s'agisse par exemple du Feliway, un produit composé de phéromones synthétiques, ou de certains produits homéopathiques.

Pour mettre toutes les chances de votre côté, votre logement doit être aussi stimulant que possible pour votre chat. Le principe est de reproduire à l'intérieur même de votre foyer l'essentiel des expériences qu'il vivrait à l'extérieur. Ainsi, vous pouvez :

- **Agrandir ses espaces de jeux :** Décuplez les espaces de jeux disponibles en vous procurant un arbre à chat ou tout autre système de plates-formes surélevées. L'installation de quelques perchoirs sur le rebord des fenêtres est aussi une excellente option.
- **Lui fournir des jouets stimulants :** Parmi les jouets les plus intéressants et peu dispendieux, on retrouve : crayons, boules de papier, cubes de glace, balles de ping-pong ou sacs de papier ouverts. Prévoyez aussi des jeux qui lui permettront d'interagir avec vous, comme l'agace-chat, ces perches si populaires!
- **Prévoir un endroit où il fera des griffades :** Fournissez à votre chat un poteau sur lequel il pourra aiguiser ses griffes, assez stable pour lui permettre de gratter sans qu'il bascule et assez haut pour qu'il puisse l'utiliser en se tenant sur les pattes arrière. Certains experts suggèrent même de remplacer le poteau à gratter par une vraie bûche. Consultez le site Internet de la SPA (www.spaestrie.qc.ca) pour y trouver le plan d'un poteau à gratter.
- **Agrémenter son existence avec un peu de verdure :** D'instinct, votre chat aime grignoter de la verdure. Vous pouvez faire pousser du blé, de l'avoine, du gazon, de l'herbe à chat, du thym, de la sauge ou du persil. Question de fraîcheur, il est recommandé de semer de nouvelles graines chaque mois.

Offrez-lui des sorties contrôlées

Si la vie d'intérieur semble tout indiquée pour la plupart des chats domestiques, quelques-uns, dont l'habitude d'aller à l'extérieur est bien ancrée par exemple, éprouvent certaines difficultés à s'y adapter. Dans ce cas, pourquoi ne pas utiliser un dispositif qui permettra à votre compagnon de prendre l'air en toute sécurité, et ce, sans troubler la quiétude du voisinage? Voici quelques idées :

- **Aménager un enclos ou une clôture :** Du petit enclos accroché à la fenêtre à la manière d'un climatiseur à la clôture qui contourne toute une propriété, il existe autant d'options que de contextes particuliers. On peut délimiter une petite partie du jardin, donner accès à l'enclos par un soupirail de cave, se servir d'une clôture déjà existante ou fermer une galerie avec un moustiquaire fait d'aluminium. Ensuite, il ne reste qu'à rendre l'endroit intéressant en y disposant des objets où le chat pourra se percher, faire des griffades, se cacher, faire la sieste ou encore observer les oiseaux.

Si vous ne souhaitez pas installer de clôture ou d'enclos conventionnel sur votre terrain, la clôture virtuelle invisible pour chiens semble tout aussi efficace pour les chats. Pour plus d'information, communiquez avec la SPA ou consultez le site www.multivet-inter.com.

- **Permettre des excursions en harnais :** L'utilisation du harnais pour contrôler les déplacements d'un chat qui va à l'extérieur est une solution efficace, mais qui doit être utilisée de façon consciencieuse. Il faut surveiller constamment l'animal puisqu'il pourrait difficilement se défendre s'il était attaqué par d'autres chats ou animaux sauvages.

Habituez-le progressivement en le laissant d'abord s'amuser quelques jours avec l'équipement. Mettez-lui ensuite le harnais durant quelques minutes, et lorsqu'il semble à l'aise, installez la laisse pour qu'il s'habitue à la tension. Ce n'est que lorsque le chat paraît se sentir bien avec la laisse et le harnais à l'intérieur qu'il est possible d'entreprendre des sorties extérieures. Le chat ne marchera pas au pied comme le ferait éventuellement un chien; il explorera. À vous de le suivre!

Prévenez les désagréments causés au voisinage

S'il vous est impossible de garder votre chat à l'intérieur ou sous contrôle à l'extérieur, vous pouvez prendre les moyens nécessaires pour que votre compagnon cesse de causer des nuisances. Voici quelques pistes de solution à cet égard. Si leur efficacité peut varier, elles constituent néanmoins un bon point de départ.

- Si ce n'est déjà fait, faites stériliser votre chat. En plus d'éviter qu'il ne contribue à la surpopulation animale, vous diminuerez ainsi son besoin de vagabonder, de marquer son territoire, de se bagarrer et de faire des vocalises;
- Placez une boîte de sable ou de mousse de tourbe sur votre propre terrain afin d'inciter votre animal à y faire ses besoins;
- Attirez votre compagnon dans votre propre jardin en y plantant un massif d'herbe à chat (*Nepeta mussinii*) ou de valériane, deux plantes que les chats adorent;
- Installez une clochette ou un grelot au collier de votre compagnon afin d'éviter qu'il chasse les oiseaux de mangeoire;
- Gardez votre compagnon à l'intérieur durant la nuit.

